

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision : 01/10/2008

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale de la préparation : **GOLCLAIR SPECIAL**

Utilisation de la préparation : produit phytosanitaire, fongicide

Fournisseur : Société Occitane de Fabrications et de Technologies  
Parc d'activités du Canalet  
227 Rue André Citroën  
11210 PORT LA NOUVELLE / France

Tél. : (33) 4 68 48 44 84

Fax : (33) 4 68 48 55 22

e-mail : agrisoft@wanadoo.fr

Numéros d'appel d'urgence :

CENTRE ANTI-POISON DE TOULOUSE - tél : +33 (0)5 61 77 74 47

ORFILA – tél : +33 (0)1.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger physique et chimique : un nuage de poussière peut s'enflammer brusquement au contact d'une flamme ou d'électricité statique.



**R 38: Irritant pour la peau.**

**R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**

Xi – irritant



**R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**

N – dangereux pour l'environnement

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation : poudre mouillable phytosanitaire, mélange de sels inorganiques

<b>Composition</b>	N° EINECS	N° CAS	Risques 100%	% dans préparation	Classement Préparation
<b>Soufre</b>	231-722-6	7704.34.9	Xi, R 38 R43	58.3	Xi, R38 R43
<b>Sulfate de zinc</b>	/	7446-19-7	Xi, N R22 R41 R0/53	3.4	N R 51/53

### 4. PREMIERS SECOURS

**Indications générales :**

Consulter un médecin après toute exposition importante.

**Inhalation :**

Amener la victime à l'air libre

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

**Contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Ingestion :**

En cas de trouble, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction :**

- Moyens d'extinction appropriés : mousse de préférence, poudre sèche (à défaut : eau pulvérisée)
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : eau abondante en jet (risque de contamination).

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

**Risques particuliers :**

La combustion dégage des dérivés soufrés (SOx).

Le produit sous forme de poussière peut former un mélange inflammable avec l'air.

**Méthodes particulières d'intervention :**

Pour les petits feux uniquement : si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Refroidir les récipients / réservoirs par pulvérisation d'eau.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Protections individuelles.**

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se munir de gants et vêtements de sécurité appropriés ainsi qu'une protection des yeux et du visage.  
Eviter toute formation de poussière (risque d'inflammation).

**Précautions pour la protection de l'environnement.**

Ne pas déverser dans les égouts ni autre cours d'eau ou étendue d'eau.  
Récupérer le maximum de produits et le disposer dans un fût, l'identifier et le faire éliminer par un centre agréé.  
En cas de pollution de cours d'eau, alerter les autorités compétentes.

**Méthodes de nettoyage.**

Nettoyer les déversements par balayage, en prenant les précautions nécessaires pour minimiser la formation de poussières. Récupérer tous les déchets du produit et les mettre dans les récipients pouvant être fermé et bien identifiés.  
Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Mesures techniques/Précautions :**

Ne pas manger, boire, fumer ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Eviter l'accumulation de poussières. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme pour en contrôler la formation et maintenir une faible concentration dans l'air.  
Prévoir douches et fontaines oculaires.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Manipulation :**

Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer ainsi qu'après le travail.

Précautions pour la manipulation sans danger : utiliser un équipement de protection individuel. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Eviter la formation ou la diffusion de poussières.

**Stockage**

Conserver dans l'emballage d'origine, à l'écart de toute source de chaleur.  
Conserver hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Valeur limite d'exposition :** VME (poussières) = 10 mg/m<sup>3</sup>

### Mesures d'ordre technique:

Assurer une ventilation et évacuation adéquate au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

Se référer au point 7.

### Protection individuelle :

Protection respiratoire : appareil respiratoire avec filtre P2.

Protection des yeux : lunettes de protection chimique.

Protection des mains : gants de protection.

Protection de la peau : vêtement de protection.

### Mesures d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : solide

Couleur : Jaune

Odeur : sulfureux(se)

PH à 5% dans l'eau

7-8

Point / Intervalle de fusion :

112,8 - 119 °C (soufre)

Température d'auto-inflammabilité

> 230 °C

Point d'éclair :

non applicable

Dangers d'explosion :

insignifiante

Densité non tassée / tassée :

0.65 – 0.82 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité dans l'eau (20 °C)

dispersion du soufre / solubilisation du bore et du zinc

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### Stabilité :

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### Matières à éviter :

Incompatible avec des bases fortes et les oxydants puissants.

### Produits de décomposition dangereux :

La combustion dégage des dérivés soufrés.

**Information supplémentaire :**

Peut être enflammé par une flamme ouverte.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

*Données bibliographiques de SOUFRE 80% WG*

**Toxicité aiguë :**Ingestion

DL50/orale/rat = > 2000 mg/kg (soufre)

Inhalation

CL 50 /inhalation/rat >1.35 mg/l (soufre)

**Effets locaux :**

Peut provoquer irritation des yeux, de la peau, et des voies respiratoires.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

*Données bibliographiques de SOUFRE 80% WG*

**Ecotoxicité aiguë :**

CE 50 /daphnies /48 h > 1000 mg/l

CE 50 /algues /72 h : 586.3 mg/l

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****Elimination des déchets :**

Eliminer le produit dans un centre agréé de collecte de traitements des déchets chimiques, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

**Elimination des emballages :**

Ne pas réemployer, abandonner ou brûler les emballages vides.

Eliminer les récipients contaminés dans un centre de collecte de recyclage, selon les réglementations locales/nationales en vigueur.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR : classe 9 ; groupe d'emballage III

N° ONU : 3077 matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A. (soufre)

RID : classe 9 ; groupe d'emballage III

N° ONU : 3077 matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A.(soufre)

IMDG : classe 9 ; groupe d'emballage III

N° ONU : 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE , SOLID, N.O.S., 9, III (sulfur)

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Selon la directive 99-45, le classement du produit est :**

**Xi, N, R 38, R43, R 51/53**

**S2, S13, S 20/21, S24, S36/37, S 41, S 46, S60, S61, SP1, SPe3**

Xi: irritant

N : dangereux pour l'environnement

*Phrases de risques :*

R 38 : irritant pour la peau

R 43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 : toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

*Conseils de prudence :*

S2 : Conserver hors de portée des enfants

S13 : Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux

S 20/21 : ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation

S 24 : éviter le contact avec la peau

S 36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S 41 : en cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées

S 46 : en cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 60 : éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 61 : éviter le rejet dans l'environnement.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

SP1 – ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via des systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe3 : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

**Selon l'A.M.M. : le produit est non classé.**

S : voir arrêtés appropriés sur les classements et l'étiquetage pour les conseils de prudence.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Rubrique ICPE : 1523

N° AMM : 7400660 A.D.I.R.H.

Selon avis de la Commission des toxiques (17/12/2003), en matière de protection des travailleurs, les délais de ré-entrée sur les parcelles traitées sont recommandés :

Cultures à l'extérieur des locaux : minimum 6 heures

Cultures à l'intérieur des locaux après ventilation des locaux : minimum 8 heures

Produits classés R36, R41, R38, R34, R35 : minimum 24 heures

Produit classés R42, R43 : minimum 48 heures

Les informations reportées sur cette fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche et sont données de bonne foi.

---

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de connaître et respecter l'ensemble des textes règlementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation de ce produit.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.